

# Encore une Démission de Médecin du Travail !

Après quelques jours de rumeurs et alors que la DTSO travestit quelque peu la réalité dans sa communication au Personnel sur Intranet, le Docteur Dominique Vandeweege, médecin du travail sur le secteur Poitou-Charentes, nous a confirmé sa démission lors de notre rencontre lundi 7 juin. Elle a transmis à la DTSO sa lettre de démission le 19 mai. Elle quitte sa fonction à France Telecom le 5 septembre 2010.

## Conditions de travail impossibles et absence totale de reconnaissance !!!

Madame Vandeweege dit avoir tiré la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois sur les difficultés qu'elle rencontre dans l'exercice de sa fonction depuis son arrivée à FT début 2008. La DTSO y est restée sourde.

Dans sa communication, FT se garde bien de parler de démission et met en avant un "souhait de prendre du recul par rapport à ses activités FT et de reprendre une activité en médecine interentreprises avec son ancien employeur".

En réalité, la démission du médecin est motivée par :

- **l'absence totale de reconnaissance, par France Telecom et ses représentants, de la Médecine du Travail et de son rôle.**

"Les médecins ne sont pas entendus! A quoi sert-on au yeux de FT ???" s'interroge Mme Vandeweege qui rajoute : "heureusement que nous avons la reconnaissance des agents". De plus, les médecins ne sont pas intégrés en amont dans les projets qui ont un impact sur la santé du Personnel. Au mieux ils sont informés d'un certain nombre d'entre eux, mais la plupart du temps trop tardivement et n'ont en aucun cas la possibilité d'influer sur ces projets, dans leur domaine de compétences.

- **L'isolement**, aucun travail commun n'étant possible avec ses confrères

- **Des conditions de travail devenues impossibles :**

• Un secteur géographique surdimensionné en nombre de salariés à prendre en charge (plus de 1600 salariés, répartis sur les 4 départements du Poitou-Charentes), en nombre d'unités et de sites (5 sites sur la région). Ceci a généré 40 000 Km de trajet professionnel en 2009 soit presque 3 mois passés sur la route.

• Une augmentation importante du temps consacré à la Prise en charge psychologique des salariés mis en difficultés par la politique FT, entraînant un retard considérable dans les autres activités : visites médicales (de nombreux salariés n'ont pas bénéficié de visite depuis 4 ans); visites de sites; interventions en CHSCT .... Mme Vandeweege évalue le besoin pour la région Poitou-Charentes à 1,5 médecins minimum. La DTSO est loin du compte lorsqu'elle annonce l'embauche d'1 médecin supplémentaire (le 6eme) pour l'ensemble de la DT sur laquelle le déficit en médecins est existant partout. Les élus et RS du CE, dont SUD, revendiquent le recrutement d'un 7eme médecin.

• Des cabinets médicaux non équipés et non adaptés pour certains (pas d'insonorisation; pas de chauffage : 13°C dans celui de Saintes l'hiver) et du matériel médical qui n'est pas conçu pour un transport quotidien (trop lourd et fragile). Les améliorations apportées par la direction sont loin d'être satisfaisantes.

**SANTÉ AU TRAVAIL**



## Un dévouement au service de la santé du personnel

Confrontée dès son arrivée aux conséquences dramatiques des restructurations successives sur la santé des salariés (Fermeture de DICT Niort; suppression du service Environnement Technique; restructurations Poitiers 10-14/Réclas/UAT/CCOR; GP Parc Saintes, ...), le docteur Vandeweege n'a eu de cesse de répondre d'une façon irréprochable à l'ensemble des nombreuses sollicitations des collègues fragilisés par FT. Les salariés du Poitou-Charentes témoignent régulièrement de leur reconnaissance envers ce médecin.

Au même titre que ses collègues de la DTSO, elle a, autant que nécessaire, dénoncé

les méfaits désastreux de la politique de l'entreprise sur la santé du personnel, et en particulier dans ses rapports annuels d'activités. La restitution au CE du rapport annuel du Service de la Santé au Travail pour 2009, présenté par l'ensemble des médecins de la DTSO, a d'ailleurs suscité quelques agacements de la part de la direction.

L'intégrité du Dr Vandeweege a eu pour conséquences quelques confrontations avec les représentants de FT, notamment en CE où des divergences de propos lui ont récemment valu une convocation par la DTSO, convocation qui à elle-seule a valeur de pression.

## 3eme démission sur la DTSO

La démission du Docteur Vandeweege est la 3eme sur la DTSO, après le Dr Allery (médecin à Poitiers) et le Dr Stéphane Rochdi (médecin à Limoges) en 2007.

Elle vient s'ajouter à la liste des démissions successives de médecins FT au niveau national : au moins 9 médecins ont quitté le service médical de l'entreprise en l'espace d'une année. C'est plus de 10% de l'effectif total de la Médecine du travail à France Telecom.

Toutes ces démissions sont liées aux mêmes difficultés : mauvaises conditions d'exercice de la fonction; aucun moyen d'action de prévention pour agir sur les causes de la souffrance au travail et donc empêchement de réaliser les missions de protection et de sauvegarde de la santé des salariés.

Les syndicats SUD de la DTSO ont depuis bien longtemps alerté les directions, dans les différentes instances (DP, CHSCT, Commissions RPS, CE, ...), sur les difficultés rencontrées par les membres du Service de Santé au Travail (médecins, infirmier(e)s, assistants sociaux) dans l'exercice de leurs fonctions. Voilà une preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la réalité de nos propos !

## Un Service de Santé au Travail France Telecom NON-CONFORME

France Telecom n'a toujours pas obtenu l'agrément pour son Service de Santé au Travail inter-établissements, une nouvelle fois refusé par la direction du travail et de l'emploi fin décembre 2009, pour non conformité sur plusieurs points dont le nombre de médecins, l'aménagement des locaux, le matériel médical, l'indépendance des médecins, ....

Les quelques améliorations mises en œuvre par FT sont encore bien loin des exigences de la direction du travail pour l'obtention de l'agrément.

## Un contexte toujours aussi difficile où RIEN N'A CHANGE

Encore une fois, le constat peut être fait qu'entre le discours rassurant de nos dirigeants et la réalité, il y a un fossé qui ne pourra être comblé que par la prise en compte réelle et immédiate de l'ensemble des revendications. Tout comme les Médecins du travail dont le Dr Vandeweege, le rapport Technologia ne fait que confirmer cette situation.



**Exigeons de vrais et rapides changements dans les services !  
Exigeons la mise en conformité, dans les plus brefs délais du  
Service de Santé au Travail de France Telecom !  
Pour cela aussi, la mobilisation des personnels sera**